



**La Chaux-de-Fonds / Le Locle**  
Urbanisme horloger inscrit au  
Patrimoine mondial UNESCO



## **Communiqué de presse**

### **La Chaux-de-Fonds et Le Locle vous invitent à un voyage surprenant au cœur de l'Urbanisme horloger**

**Des rues en damier où se mêlent le plus naturellement du monde immeubles d'habitations et manufactures horlogères représentant les marques les plus prestigieuses: c'est l'Urbanisme horloger. A La Chaux-de-Fonds et au Locle, plus qu'ailleurs, l'aventure industrielle est à jamais liée à l'histoire des hommes et des femmes, jusqu'au cœur de la ville. De cette trajectoire exceptionnelle est né un état d'esprit... C'est cette atmosphère unique que vous sentirez en parcourant ce site unique, inscrit depuis juin 2009 au Patrimoine mondial de l'UNESCO.**

Ensemble urbain cohérent du XIXe siècle le plus complet et le plus significatif que l'on puisse voir en Suisse, La Chaux-de-Fonds et Le Locle incarnent à merveille le souci de construire une ville parfaite. L'urbanisme y est volontaire et idéaliste: l'alignement des rues et l'espacement des bâtiments assurent un ensoleillement optimal pour tous et favorisent un accès aisé à tous les quartiers.

Pour couronner le tableau, au début du XXe siècle, le mouvement Art nouveau a trouvé dans ce coin de pays un terreau fertile. Il suffit pour s'en convaincre d'admirer l'architecture exceptionnelle de nombreuses façades ou de pousser la porte de certains immeubles pour se retrouver dans un univers insoupçonné.

#### **Authenticité pour une destination originale**

A l'heure où le visiteur recherche de plus en plus une authenticité et un charme tout en finesse, La Chaux-de-Fonds et Le Locle ont de nombreux atouts à faire valoir. Les deux villes jumelles se profilent plus que jamais comme une destination originale, loin des sentiers touristiques habituels. Le visiteur y trouvera de nombreuses idées de découvertes.

Le Musée international d'horlogerie à La Chaux-de-Fonds ou le Musée d'horlogerie des Monts au Locle le plongeront au cœur de l'aventure industrielle de la région. L'Espace de l'Urbanisme horloger à La Chaux-de-Fonds l'éclairera davantage sur l'histoire du développement de la ville.

Les curieux ne s'y trompent pas. Depuis le 27 juin 2009, date de l'inscription de La Chaux-de-Fonds et du Locle au Patrimoine de l'humanité, la reconnaissance de l'UNESCO a dopé la

fréquentation. Le nombre de participants aux visites guidées sur le thème de l'urbanisme horloger a par exemple doublé entre le premier semestre 2009 et le premier semestre 2010. La clientèle suisse est bien-sûr présente en force, mais la renommée de La Chaux-de-Fonds et du Locle ne cesse de s'accroître: Américains, Canadiens et Japonais, pour ne citer qu'eux, se font de plus en plus nombreux.

### **"Embarquement immédiat"**

Sous le slogan "Embarquement immédiat", une campagne nationale d'envergure vient d'être lancée. Son but est de toucher davantage encore les visiteurs potentiels, particulièrement les familles. Jusqu'au 12 septembre, un bloc publicitaire est diffusé chaque soir sur TSR1 sur le coup de 19h00. Conçu sur un ton totalement décalé, il doit avant tout permettre d'accroître la notoriété même du label "Urbanisme horloger". Le spot peut être visionné sur [www.urbanismehorloger.ch](http://www.urbanismehorloger.ch)

Ce spot est appuyé par 500 affiches, en français et en allemand, qui seront disposés dans tous les trains Intercities de Suisse du 5 juillet au 5 septembre, et qui affirment clairement le caractère urbain du site UNESCO La Chaux-de-Fonds/Le Locle. Dans les grandes gares du pays, le spot TV sera également diffusé sur des écrans géants de 12 mètres carrés.

Pour compléter le dispositif, des annonces seront passées durant l'été dans deux titres majeurs de la presse magazine suisse. Un concours permettra aussi à six familles gagnantes de séjourner gratuitement durant un week-end à La Chaux-de-Fonds ou au Locle. Enfin, la campagne, devisée à 300'000 francs et financée par les Villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle, fera une petite incursion en France voisine, avec quelques insertions publicitaires dans la presse franc-comtoise.

[www.urbanismehorloger.ch](http://www.urbanismehorloger.ch)

La Chaux-de-Fonds et Le Locle, le 5 juillet 2010

#### Contacts:

- Jean-Daniel Jeanneret, gestionnaire du site inscrit La Chaux-de-Fonds/Le Locle, urbanisme horloger, 032 967 64 62
- Bernard Vaucher, chargé de promotion de la Ville du Locle, 032 933 84 14
- Vincent Matthey, Tourisme neuchâtelois, 032 889 78 52
- Eric Tissot, coordinateur relations extérieures et promotion Ville de La Chaux-de-Fonds, 032 967 62 07
- Thibault Castioni, coordinateur relations médias Ville de La Chaux-de-Fonds, 032 967 62 08